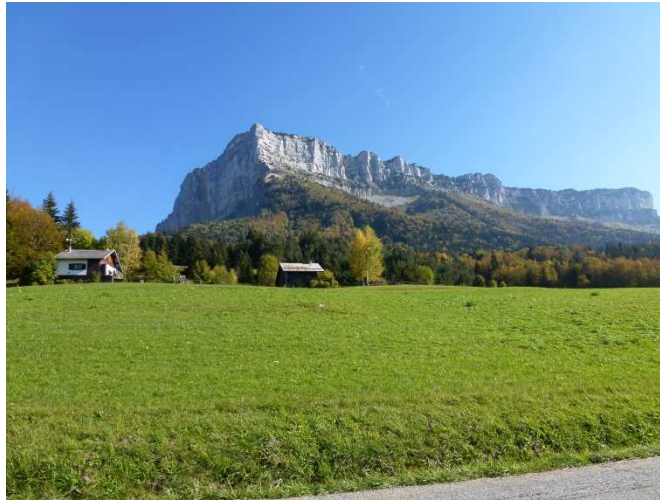


Mardi 31 Juillet 2012

## Circuit VTT N° 2 : La petite Chartreuse

59 km- 9 ou 10 cols- dénivellation : 2000 m. Carte IGN TOP 25 3333 OT Massif de la Chartreuse Nord

Départ : St Alban-Leyse à 9h00 altitude 300 m



Ce parcours vous permettra de découvrir la partie savoyarde du Massif de la Chartreuse. Il est long mais la plus grande partie de la dénivellation se fait dans la première montée et les 15 derniers kilomètres avant la traversée de la plate de Chambéry sont en descente.

Départ : parking de covoiturage des Barillettes à St Alban-Leyse (à 28km de Lescheraines)

La première partie du parcours vous fait traverser relativement facilement la ville de Chambéry par des voies cyclables.

À la sortie du parking, prendre la piste cyclable et traverser la route principale en suivant la voie cyclable direction Chambéry, Barberaz voie cyclable. Au bout de ce petit tronçon, continuer sur la gauche en suivant le marquage au sol vélo. Vous arrivez au croisement avec une route fréquentée (**V2-01**) qu'il faudra traverser pour poursuivre à gauche devant le magasin Euromaster. Peu après, la piste tourne à droite pour longer un entrepôt « Montania ». Suivre la piste cyclable pendant 2 km en gardant la rivière à votre gauche (la Leysse prend sa source dans le massif des Bauges avant de traverser Chambéry pour aller se jeter dans le Lac du Bourget). Vous arrivez sur une voie perpendiculaire (**V2-02**) qu'il faut prendre à gauche pour rejoindre quelques mètres plus loin la « Porte de la Rize » (**V2-03**). Prendre à gauche puis immédiatement à droite passer sur le pont qui enjambe la Leysse et poursuivre jusqu'au feu tricolore. Au feu continuer tout droit direction « Curial », jusqu'à un grand rond-point où vous prendrez la deuxième route à droite direction Lyon Valence. Rester sur la bande cyclable qui longe le lycée Monge (c'est sur cette avenue qu'était jugée l'arrivée des championnats du monde de cyclisme sur route en 1989 qui a vu triompher Greg Lemond). Franchissez un rond-point en restant sur la bande cyclable et au deuxième où la bande s'interrompt traverser le rond-point pour aller tout droit, direction Chambéry centre vélo, avenue verte Nord.... Au rond-point suivant, (une petite placette avec de gros boulets) contourner le rond-point et continuer tout droit. Au rond-point suivant, continuer en suivant la direction Lyon par Les Echelles, Valence pour longer ensuite sur une bande cyclable la préfecture située dans le Château des Ducs de Savoie. Au rond-point de l'hôpital, suivre la bande cyclable qui oblique légèrement sur la gauche sur environ 600 m jusqu'au feu tricolore. (**V2-04**). Tourner à gauche et prendre la D7 direction Saint-Cassin. La D7 vous emmènera jusqu'au village de Saint-Cassin situé environ 4,5 km plus loin. Le début de la montée est sévère, vous êtes sur les premières rampes de la fameuse « Côte de Montagnole » des championnats du monde de 1989.

Continuer tout droit après l'école jusqu'à l'intersection (**V2-05**), prendre la route à droite direction « Grignon, Les Huires, La Combe ». Après 300m (**V2-06**), vous arrivez à une intersection de 4 routes, il y a une croix : prendre la route de gauche direction « Les Huires », la suivre 100 m jusqu'à l'intersection suivante (**V2-07**). Continuer tout droit, suivre la route pendant 1.9 km jusqu'au hameau du Pontet. Fin du bitume. Suivre la piste (R1) pendant 4 km. Au point (**V2-08**) prendre la piste à droite (R1), 250 m plus loin (**V2-09**) au Souailey prendre à droite (R1) quelques petits passages R2 (200m) et continuer à monter pendant 1,2 km jusqu'à l'altitude 1220 m. Continuer la piste qui descend pendant 800 m jusqu'à une intersection (**V2-10**) les granges du Planet. Prendre la piste de gauche (aller-retour) qui après 150 m vous conduit au **COL DU PLANET (FR-73-**



**1184b**). Faire demi-tour et aux granges du Planet.

Continuer la piste à gauche R1. Après 1,4 km vous arrivez à une première intersection (**V2-11**), prendre la piste de gauche qui continue à monter. Après un peu plus 2 km, cette piste va laisser place à un large sentier S2 (quelques passages S1). Environ 400m avant le col (**V2-12**), suivre le sentier en tournant à gauche. Au **COL DU GRAPILLON (FR-73-1509)**, un aller-retour, avec ou sans vélos, à la pointe de la Cochette altitude 1618 m. (**V2-13**) s'impose pour vous offrir un magnifique point de vue à 360°. Au col redescendre et après environ 200 m vous arrivez à une intersection (**V2-14**), rester sur la piste de droite. À l'embranchement suivant (**V2-15**), bien rester sur la piste de droite. Quelques mètres plus loin, (**V2-16**) prendre la piste de gauche. À partir de là, prudence dans la descente car vous allez rencontrer 3 clôtures pas bien visibles au milieu du chemin. Vous allez rouler sur un chemin emprunté par les engins de damage l'hiver qui est très pendu. Arrivé à la route (**V2-17**), prenez à droite et suivre la route sur 1km pour arriver au **COL DE LA CLUSE (FR-73-1169)**. Prendre la petite route à gauche (le goudron a un peu disparu) qui vous conduira en 800 m. au **COL DU CUCHERON (FR-73-1215)**. Faites demi-tour jusqu'au point (V2-17), continuer encore 500 m sur la route jusqu'à une intersection avant une épingle et avant le foyer de ski de fond (**V2-18**). Prendre la route à gauche qui après 650 m va laisser place à une large piste R1 qui va vous conduire jusqu'au **COL DU MOLLARD (FR-73-1320b)** panneau et croix. Au col, continuer tout droit et descendre pendant 900 m (R1 ou R2 si humide) jusqu'à l'intersection avec un sentier qui part à droite (**V2-19**), panneau col des Fontanettes 0,3 km : attention ce panneau est tourné dans l'autre sens et le départ du sentier est discret. Prendre ce sentier, les premiers 100 m sont S3 et les 200 m suivants S4. Il n'y a pas de passage acrobatique, la difficulté étant la forte pente. Une vingtaine de mètres avant le col bien prendre l'épingle à gauche, panneau pointe de la Gorgeat 1h. pour un dernier effort. Au **COL DES FONTANETTES (FR-73-1320a)**, prendre la piste à gauche la plus basse, direction le Grand Carroz. La descente S1-2 pourra se faire en quasi-intégralité sur le vélo pour les plus adroits. Après environ 500 m, dans une épingle (**V2-20**) prendre la piste à droite qui va continuer un peu en forêt, traverser un pré avant d'arriver très vite au hameau du Grand Carroz.



pour les plus adroits. Après environ 500 m, dans une épingle (**V2-20**) prendre la piste à droite qui va continuer un peu en forêt, traverser un pré avant d'arriver très vite au hameau du Grand Carroz.



À l'arrivée sur le bitume (**V2-21**) prendre à droite et immédiatement à gauche au panneau le Grand Carroz, altitude 1070 m (**V2-22**) direction les Granges de Joigny balisage jaune rouge. Environ 100m plus loin (**V2-23**) franchir une clôture, prendre la piste S1 à gauche et continuer à suivre la direction les Granges de Joigny, balisage jaune rouge, elle va descendre jusqu'à un petit pont qui traverse un ruisseau (**V2-24**). A partir de là vous aurez environ 900m de poussage en montée (S2-S3). Prendre la piste (S2-S3) qui monte à droite. Franchir une clôture (**V2-25**) et continuer à suivre le balisage jaune-rouge. Environ 400 m plus loin (**V2-26**) bien prendre la piste à gauche où on voit quelques marches à gravir, continuer et après un lacet vous arrivez au sommet de la montée (**V2-27**) prendre à gauche en direction des Granges de Joigny que l'on distingue entre les arbres. A l'intersection suivante (**V2-28**), panneau « la Corniole » altitude 1198 m, prendre à droite direction les Granges de Joigny Col du Granier. 100 m plus loin, le sentier se transforme en piste (R1) qui traverse une combe, remonte légèrement après les granges jusqu'à la forêt pour descendre ensuite sur **LE COL DU GRANIER (FR-73-1134)**.

Prendre la D912 direction Chambéry et la suivre sur 5,5 km. À l'entrée du tunnel (**V2-29**), franchir la barrière située à droite et suivre la piste montante. Au 1<sup>er</sup> lacet (**V2-30**), tourner à gauche et atteindre après quelques mètres **le PAS DE LA FOSSE (FR-73-0865)**. Apprécier la superbe vue sur CHAMBERY et le lac du Bourget. Revenir sur ses pas jusqu'au lacet (**V2-30**). Prendre tout droit un sentier qui descend fortement sur un terrain rocheux qui recèle fossiles et ammonites. Retrouver le goudron (**V2-31**) et continuer sur la gauche vers une maison (La Grande Montagne)(**V2-32**). Reprendre ici le sentier un peu sur le plat puis en descente avec un tourne à droite puis à gauche. Arrêter la descente au carrefour suivant (**V2-33**) et remonter sur la piste de gauche sur 700 m environ. Après 300 m de plat, attaquer prudemment une descente caillouteuse. Au carrefour (**V2-34**) qui mène au Bec du Corbeau, continuer tout droit pour atteindre 700 m plus loin le **PASSAGE DE LA COCHE (FR-73-0618)**. Monter à pied à la proche Croix de la Coche qui offre aussi un beau panorama. Ensuite, prendre la piste qui rejoint la D12b (**V2-35**). Descendre encore, passer le grand lacet et prendre le 1<sup>er</sup> chemin à gauche (**V2-36**). Suivre tout droit ce chemin goudronné qui devient piste puis redevient une rue qui descend rapidement vers la D12 (**V2-37**). Tourner à gauche et traverser BARBERAZ LE HAUT, passer vers l'école jusqu'au carrefour avant l'église (**V2-38**). Prendre à droite la route qui descend jusqu'à l'intersection avec la piste cyclable (panneaux et passage matérialisé par une bande de couleur rouge sur la chaussée)(**V2-39**). Prendre la piste cyclable à gauche, traverser le parc de Buisson Rond sur la piste, passer devant la patinoire et poursuivre jusqu'au rond-point du lycée Monge où vous êtes passé ce matin. Traverser le rond-Point pour prendre la 3<sup>ième</sup> rue à droite, direction la voie verte de la Leysse. Aller jusqu'aux feux tricolore, aller tout droit pour traverser la Leysse, prendre à gauche puis immédiatement à droite pour retrouver la Porte de la Rize et reprendre en sens inverse la piste empruntée le matin (attention à ne pas la rater : prendre à droite peu après le passage sous la voie ferrée quelques mètres après la porte de la Rize).

Option : À la fin du parcours, possibilité d'aller au Col de St Saturnin (FR-73-0409) (8 km aller-retour D+ 100 m.)

Au parking des Barillettes, prendre la piste cyclable à droite, direction St Jean d'Arvey les Bauges. Juste avant le premier rond-point (**V2-40**) traverser la route en suivant la bande cyclable pour prendre la route de gauche direction St Alban-Leysse Chef-Lieu. Au carrefour suivant (**V2-41**) prendre à gauche direction St Alban-Leysse Chef-Lieu, passer devant la mairie, puis la poste et prendre à droite (**V2-42**) la route qui monte le long de l'église. Suivre cette route, jusqu'au bout (**V2-43**) et prendre à droite puis immédiatement à gauche (**V2-44**) route de la Bémaz. Suivre cette route jusqu'au bout et au rond-point (**V2-45**) prendre la route à droite direction Verel-Pragondran, la Clusaz. Environ 100 m. plus loin (**V2-46**) prendre à gauche direction Chapelle de St Saturnin et suivre la route sur 1km pour arriver au **COL DE ST SATURNIN (FR-73-0409)**. Le panneau a disparu mais il y a une croix. Possibilité de prolonger le parcours de 400m pour se rendre à la Chapelle de St Saturnin.

Retour au parking par le même chemin.